

Profitez d'un **coup de pouce** pour vous mettre **en selle**



Aide à l'achat vélo

On s'engage
à vos côtés
pour financer
 votre vélo
 jusqu'à 1 500 €*



Pour plus d'infos,
flashez ici

* Selon le type de vélo choisi
et votre revenu fiscal de
référence

SMMAG
Syndicat Mixte
des Mobilités
de l'Aire Grenobloise



Grenoble Alpes Métropole et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise s'engagent à vos côtés dans vos changements de mobilité



Suis-je éligible ?

L'aide à l'achat de vélo est ouverte aux habitants de la Métropole Grenobloise et du Grésivaudan, âgés de plus de 18 ans et présentant un revenu fiscal de référence (RRFPP) inférieur à 22 983€.

L'aide est accessible à toutes les personnes détentrices d'une carte d'invalidité sans conditions de ressources.

Les vélos éligibles (neufs ou d'occasion)



Vélos musculaires dits « vélos de ville »



Vélos à assistance électrique (VAE) avec des batteries au lithium



Vélos cargo



Vélos adaptés

! Retrouvez la liste des vélocistes partenaires et le montant des aides sur le site.

Je suis intéressé.e, comment procéder ?

- 1 Je réalise un devis chez un vélociste partenaire
- 2 Je réalise ma demande d'aide en ligne ou en agence de Mobilité sous 30 jours
- 3 Une fois mon dossier validé, je reçois mon bon d'achat
- 4 Je retourne chez mon vélociste dans les 30 jours pour finaliser mon achat



Plus d'infos sur aidevelo.mobilites-m.fr